

COMITE SYNDICAL DU 26 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 45 soit 1000 voix

Présents : 23 soit 775,5 voix

Votants (dont X pouvoirs) : 25 dont 2 pouvoirs

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six novembre

le Comité Syndical étant réuni à Pipriac (35) après convocation légale,

Date de convocation : le 10/11/2021

Étaient présents : Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande – Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande – Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois – Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de Nozay – David VEILLAUX, Liffré-Cormier Communauté – Fabienne BONDON, Montfort Communauté – Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté – Bernard LECUYER, Pontivy Communauté - Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté – Jean-François MARY, Redon Agglomération – Pascal HERVE, Rennes Métropole – Didier CHAPELON, Rennes Métropole - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté - Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban Communauté – Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté – Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Aude de la VERGNE, Vitré Communauté – Bernard LE GUEN, CAP Atlantique – Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35 – Bruno LE BORGNE, syndicat Eau du Morbihan - Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique – Yann SOULABAILLE, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Ont donné pouvoir :

Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté donne pouvoir à Jean-François MARY, Redon Agglomération

Étaient absents :

Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne - Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté – Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté – Joseph DAVID, CAP Atlantique collègue EPCI - Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté – Mikael LOHEZIC, Centre Morbihan Communauté – Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres – Romuald MARTIN, CC Erdre et Gesvres – Rita SCHLADT, Communauté de communes de la Région de Blain – Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la région de Blain - Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté – Fabrice GENOUEL, De l'Oust à Brocéliande – Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté – Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté – Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Michel ERRARD, Vitré Communauté.

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL DU 26 NOVEMBRE 2021

7 – COMMUNICATION : Dénomination de l'établissement

Suite à la réalisation de la mission d'assistance et d'accompagnement à la communication de l'EPTB, une proposition d'évolution du nom de l'établissement a été proposée.

- parce que "EPTB" seul n'évoque rien, ou bien un sigle sans signification.
- parce que "Vilaine" seule ne fait pas assez référence aux rivières et au fleuve du Bassin de la Vilaine.
- parce qu'une évolution du nom de l'établissement marquerait une nouvelle étape dans l'histoire de l'EPTB, en lien avec ses évolutions en cours et sa volonté de positionner la communication comme une compétence à part entière au sein de l'établissement.

La proposition repose sur un nom qui contienne « la Vilaine », caractérisant l'établissement et soulignant le rapport à l'eau.

L'agence a proposé plusieurs axes pour guider le choix du nouveau nom :

- un nom qui contienne "la Vilaine" pour l'ancrage territorial et local
- un nom qui caractérise l'établissement pour signifier son statut et sa fonction
- un nom qui souligne le rapport à l'eau pour exprimer l'objet de son engagement : ces éléments pouvant être exprimés : dans le nom directement, dans un sous-titre, dans une baseline (signature de marque)

Deux propositions de nom ont été soumises au débat au sein du Bureau Syndical du 10 septembre 2021 et au Comité Syndical du 26 septembre dernier.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des voix, soit 775,5 voix sur 775,5 voix, approuve le changement de dénomination suivante pour désigner l'établissement :

EAUX&VILAINE Etablissement Public du Bassin de la Vilaine

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY